



Etude de Maître BARTARAS
Administrateur – Mandataire judiciaire
12 boulevard Thiers
21000 DIJON

Dijon le 28 décembre 2016

LR avec AR

Objet : Plan de redressement SAS ASTAFORT – 12 rue Jérôme Angers – 21350 Vitteaux

Madame, Monsieur,

Vous faites partie des créanciers de la SAS Astafort qui a été placée en période d'observation pour 6 mois dans le cadre de la procédure de sauvegarde validée par le Tribunal de Commerce de Dijon en date du 01 décembre 2016. Dans le cadre de la procédure, nous avons été désignés « administrateur judiciaire » aux fins de rechercher les modalités de redressement de la situation financière de cette société.

Après étude des actifs et passifs de la SAS Astafort, il appert que le paiement intégral des dettes contractées ne pourra pas être assuré. En conséquence, nous vous proposons, ainsi qu'à tous les autres créanciers chirographaires, un paiement partiel et échelonné de votre créance dans les conditions précisées ci-après.

Votre créance : facture n° 318 du 25/10/2016 pour un montant TTC de 47 377,20 €

Quotité : 40% sur 5 ans selon le plan ci-dessous

Date de règlement	Quotité	Montant
01/12/2017	5%	2 368,86
01/12/2018	10%	4 737,72
01/12/2019	10%	4 737,72
01/12/2020	15%	7 106,58
Total	40%	18 950,88

Nous vous demandons de bien vouloir nous faire part de votre décision dans les meilleurs délais et avant le 27 janvier 2017 au plus tard. Sans réponse de votre part, la proposition sera automatiquement considérée comme acceptée. Un refus éventuel n'entraînerait pas nécessairement l'annulation du plan de redressement, le Tribunal pouvant décider de le valider en l'état.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, Madame, l'expression de nos respectueuses salutations.

Maître Rémy Bartaras

R. BARTARAS

